L'Abeille de la Nouvelle-Orléans, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS SAMEDI 17 MAI 1884.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

AMERIQUE, Santelli, mercredi, 14 mai
NORMANDIE, Frangeul, mercredi, 21 mai
BARBADOS, Collier, mercredi, 28 mai.

Prix au passage pour le Havre: première cabine (vin compris)...$80 et $100
Deuxième classe.......$60

Billets aller et retour à prix réduits.

Entrepont, $28, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Pour fret et passage, s'adresser à AD. SCHREIBER, 61 rue Carondelet, au premier

North German Lloyd.

STEAMERS ENTRE BREME ET LA NOUVELLE-ORLEANS, VIA GALVESTON.

Prix du passage d'entrepont, de Brême à la Nouvelle-Orléans ou à Galveston, directement ou par voie de New-York, $35.

Les soussignés émettent des ordres pour ces passages payés d'avance.

Notre agent au Texas, M. G. WALDO, à Houston, émet des ordres pour passages, payés d'avance pour tous les points de l'intérieur du Texas.

Des billets pour cabines ou l'entrepont, entre New-York et Brême, sont émis par les soussignés.

Billets d'entrepont (aller ou retour) $20.

La compagnie se réserve le droit de modifier les taux du passage ou jours de départs, sans avis préalable.

ED. F. STOCKMEYER & Cie, Agents généraux, 42 rue de l'Union
22 nov—

RED STAR LINE.

Steamers de la malle Royale Belge et des E.-U., partant tous les samedis.

ENTRE NEW-YORK ET ANVERS,
LE RHONE, GERMANY, ITALY, HOLLAND ET FRANCE.

Entrepont, $20; payé d'avance à Anvers, $18; excursion, $36, y compris literie; 2e chambre, $50; excursion, $90; salon, de $60 à $90; excursion de $110 à $160.

Peter Wright & Sons, Gen. Agts. 55 Broadway, N. Y.
A. K. MILLER & CO, 35 Carondelet,
Ed. A. YORKE, coin Carondelet et Gravier.
3 nov—1an

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi — mai à 8 A. M.

Cette ligne se compose des steamers suivants—
KNICKERBOCKER, HUDSON, LOUISIANA, NEW ORLEANS.

Le steamer HUDSON, Capt. C. H. E. Freeman, arrera de son quai, au pied de la rue Toulouse

ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1|2 P. 0|0
Passage—Cabine..........$40
Entrepont..........20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Hâvre.

Pour fret ou passage s'adresser à ALFRED MOULTON & CO
4 mai—1an Rue Carondelet No 41.

MANDEVILLE, COVINGTON et les SOURCES D'ABITA.

Vapeur de la Malle des Etats-Unis

NEW CAMELIA.

SAISON D'ETE, Commençant le 1er Mai 1884.

Le vapeur partira de Milneburg, à l'arrivée des convois de chemin de fer à la gare Pontchartrain, au pied de la rue des Champs-Elysées:

TRAINS
Lundis et Jeudis, pour Mandeville, Madisonville, Old Landing..........1 p.m.
Mardis, Vendredis et Samedis, pour Mandeville et Madisonville, étendant l'excursion de Samedi jusqu'à Old Landing..........4 p.m.

EXCURSIONS.
Mercredis, pour Mandeville et Old Landing..........8 a.m.
Dimanches, pour Mandeville et Old Landing..........7 a.m.
Mercredis, pour Mandeville et Madisonville..........6 p.m.
Dimanches, Madisonville directement..........6 p.m.

RETOUR.
Laissera Madisonville Lundis, Mercredis, Jeudis et Samedis..........5 a.m.
Laissera Old Landing Mardis et Vendredis..........6 a.m.
Laissera Old Landing, Excursions Mercredis et Dimanches..........3 p.m.

Lignes ou le voyage le permettant
PRIX DU TRAJET, aller ou retour..$1 00
JOURS D'EXCURSION, aller et retour..$1 00
Enfants, moitié prix.

Le fret est reçu journellement à la gare de fret du chemin de fer de Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.

W. G. COYLE, Agent,
30 avril— 47 rue Carondelet.

"STERLING SILVER"

—A— $1.50 L'ONCE.

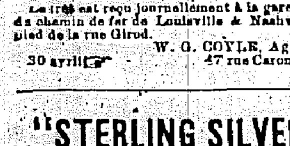

Couverts de Table, Demi-Couverts pour enfants.
Rouleaux de Serviettes à $1.50 pièce
Lunettes en or à 14 karats, à $6.
Couverts en plaqué à $2 la douzaine et au-dessus.

Bijoux, Montres, Pendules, Lunettes, Pince-nez, etc., etc., à des prix excessivement bas, défiant toute concurrence. Venez visiter mon riche assortiment pour vous en convaincre. Articles pour Restaurants, Hôtels, Cafés.

Ornements d'Eglise, Ostensoirs, Calices, Ciboires, Chandeliers, Lampes, etc.

Spécialité pour la restauration, la dorure et la réparation des montres et bijoux. Pose et change de verres de lunettes et pince-nez.

EGALEMENT—Argenterie, Vaisselle, Linge de table, en location—pour soirées, bals, dîners, mariages, etc.

AU COIN DE LA RUE CONTI ET CHARTRES —CHEZ— C. ROUYER.
16 de—D May—6m

Briqueterie des Planteurs.

Briques expédiées par les chemins de fer "Morgan, La. & Texas," et "Pacific" et par des chalands sur le fleuve. Adresser les commandes par la boîte 127 de la "Mechanics', Dealers & Lumbermen's Exchange," Nouvelle-Orléans. Les commandes des campagnes par la boîte 3 post de Gretna.

N. D. HARVEY, propriétaire.
nov—1 an—vao

LIGNE COMMERCIALE FRANÇAISE

ENTRE LE HAVRE, ANVERS, BORDEAUX ET LA NLLE ORLEANS.

FLOTTE DE LA COMPAGNIE:

Dupuy-de-Lôme	3,578 Tx.	Rouen	3,578 Tx.
Paris	3,578 Tx.	Bordeaux	3,578 Tx.
Hâvre	3,578 Tx.	Marseille	3,578 Tx.
Nantes	3,578 Tx.		

Le nouveau Steamship PARIS partira pour le Hâvre vers le 20 mai, et sera suivi par le steamship —— vers le 20 juin 1884.

Billets de passage de la Nouvelle-Orléans au Hâvre, 2ème classe, $60, entrepont, $35

Billets d'aller et retour (entrepont), valables pendant six mois, $63, d'Anvers ou Bordeaux.

Ordres pour billets de passage (entrepont) d'Anvers et de Bordeaux à la Nouvelle-Orléans $30, payable d'avance.

Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix.

A ces prix la Compagnie fournira aux passagers une bonne nourriture (avec vin ou café), lit, couvertures, etc., les ustensiles pour les repas.

Les vapeurs de la ligne sont tous neufs, et sont construits d'une manière à assurer aux voyageurs la plus grande sûreté avec tout le confort possible.

Le Steamship PARIS est parti du Hâvre le 28 mars, d'Anvers le 8 avril et de Bordeaux le 13 avril. Le steamship MARSEILLE suivra, partant du Hâvre le 3 mai, d'Anvers le 10 mai et de Bordeaux le 15 mai.

La Compagnie se réserve les droits de changer les dates des départs, et de remplacer ces vapeurs par d'autres.

Pour achat de billets, etc., s'adresser à FORSTALL, CLAYTON & CO, 173 rue Commune.
13 av

BAYOU LAFOURCHE.

"B" Bayou Lafourche Packet Company. "B"

W. G. COYLE, Président. J. J. FOWLER, Secrétaire.
MAX BLANCHARD, Surintendant.

Le fin marcheur Electric Light Packet

KEOKUK,

MAX BLANCHARD, Capitaine. M. H. LANDRY, Commis.

Partira les MERCREDIS à ..., et les SAMEDIS, à 5 p. m., pour Donaldsonville, Thibodaux, Laurel Valley et les points intermédiaires sur le Bayou.

Un Commis est à la tête de la rue Bienville, tous les jours, pour recevoir le frêt.

5 janv— P. D. SIMON, Agent, No 75 rue Decatur.

PHARMACIE DUCONGE.

39......RUE DE CHARTRES......39
NOUVELLE-ORLEANS.

A. CARROUCHÉ
SUCCESSEUR.

Les personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie, si favorablement connue, un assortiment complet de MEDICAMENTS PATENTES FRANCAIS, ANGLAIS et AMERICAINS, ainsi que des DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qu'a généralement un établissement de premier ordre. M. Carrouché reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés dont nous donnons chaque jour l'énumération complète dans une autre colonne. La maison sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec soins et célérité.

Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Ducongé.
Agence pour la vente du Willet's Dysentery Remedy. 1er sept 83—1an

FRANTZ & OPITZ.

Coin des rues Royale et Bienville

Horlogers, Joailliers et Marchands de Montres
WALTHAM ET SUISSES.

Nous offrons aussi un assortiment choisi avec soin de Montres, Pendules françaises et américaines, de Diamants, de Bijouterie fine, d'Argenterie en argent massif et plaquée, des Ciseaux pour les dames, etc., etc.

Réparation de Pendules, de Montres et de Bijouterie.

Tous articles de Bijouterie faits sur commande. Diamants remontés selon les derniers genres.

N. B.—Il n'y a pas dans le magasin d'articles dorés, ni d'articles de qualité inférieure.

Célèbres Lorgnons d'Opéra de Lemaire.
1er sept—1an

CHEMINS DE FER.

NLLE-ORLEANS TEXAS ET CALIFORNIE, ROUTE DU SUD

Southern Pacific Star and Crescent Route.

VOIE FERRÉE —COMPOSEE DE— Morgan's Louisiana and Texas Railroad G. H. & A. system, Southern Pacific Railway.

Départ:
Nouvelle-Orléans pour Alexandrie.. 7:15 A. M.
Nouvelle-Orléans pour Houston.... 12 M.
Alexandrie pour la Nouvelle-Orléans 5:00 A. M.
Houston pour la Nouvelle-Orléans.. 6:15 P. M.

Arrivée
A la Nlle-Orléans d'Alexandrie...... 4:45 P. M.
A la Nlle-Orléans de Houston....... 8:30 A. M.
A Houston de la Nlle-Orléans....... 6:40 A. M.
A Alexandrie de la Nlle-Orléans..... 6:50 P. M.

Sleepers entre la Nlle-Orléans et Houston.

Et silver-palace sleeping car sans changement jusqu'à San Francisco.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer. Durée du voyage à Galveston par cette voie, 23 HEURES. Billets à vendre et places dans les sleeping-cars à retenir tous les jours au bureau, au coin des rues Magazine et Natchez.

A. C. HUTCHINSON, Président.
J. G. SCHRIEVER, Traffic manager 17mai—1an

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAIL ROAD.

LA VIEILLE ROUTE, SI SURE.

Qui conduit à toutes les villes de l'Est sans changement de car, et qui passe par Mobile, Montgomery, Pensacola, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Savannah, St. Louis, Jacksonville, Fe, Lynchburg, et Washington, D. C., en chars dortoirs. Trains complet de la Nlle-Orléans à Louisville.

	Départ.	Arrivée.
Express	8:20 a. m.	9:50 p. m
Côte accomodation	3:35 p. m.	9:05 a. m
Malle rapide	6:25 p. m.	10:15 a. m

Un seul changement de cars, jusqu'aux villes de l'Est. Bureau des billets, coin St Charles et Commune où l'on peut s'assurer d'avance des places dans les "sleeping cars."

C. P. ATMORE, Agent Gén. des Pass.
JOHN KILKENY, Assist-Agent-Gén des Pass.
W. B. KNISKERN, Agent pour les billets.
C. M. DUNN, Surintendant Général.
26 janv—

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAIL ROAD.

THE OLD RELIABLE ROUTE.

To all Eastern cities, Through without change to Mobile, Montgomery, Pensacola, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Savannah, St. Louis, Jacksonville, Fla., Lynchburg and Washington, D. C., in Pullman cars. Entire trains through from New Orleans to Louisville.

	Leave.	Arrive.
Express	8:20 a. m.	9:50 p. m
Coast accommodation	3:35 p. m.	9:05 a. m
Fast Mail	6:25 p. m.	10:15 a. m

Only one change of cars to Northern and Eastern cities. Ticket office, corner St Charles and Common streets, where sleeping car accommodations can be secured.

C. P. ATMORE, General Pass. Agent.
JOHN KILKENY, Asst Gen. Pass. Agt.
W. B. KNISKERN, Ticket Agent.
C. M. DUNN, Gen. Superintendent.
26 janv—

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLEANS, MOBILE ET ST LOUIS.

VOIE DIRECTE, ANCIENNE ET SURE des chemins de fer de la Mobile, de l'Ohio et des Iron Mountains. C'est positivement la seule route sur laquelle il y ait des Chars-dortoirs palais de Pullman, de la Nlle-Orléans, et faisant des jonctions à la gare de l'Union à St. Louis avec les trains venant de la Nouvelle-Orléans.

Des jonctions sont faites à la gare Union de St Louis par les trains allant directement à Omaha, Milwaukee, Burlington, San Francisco, Detroit, St Paul, Kansas City, Denver, Chicago, Rock Island, Minneapolis et aux célèbres lieux de plaisance d'été du Michigan, Iowa, Wisconsin, Minnesota et à tous les points du grand Nord-Est.

Les trains de la côte du chemin de fer de Louisville et Nashville, nommé maintenant l'Express de St Louis, ont prolongé leur course jusqu'à Mobile, tout exprès dans le but de faire jonction avec les trains de la Mobile, de l'Ohio et des Iron Mountains, garantissant ainsi aux passagers certaines jonctions avec les trains allant à et venant de St Louis, de la Nouvelle-Orléans et de tous les points de l'Ouest.

Pour des mappes, des tableaux de départs et des informations spéciales, s'adresser en personne ou par lettre à R. W. GILLESPIE, agent-général du département des passagers au Sud, bureau du chemin de fer de la Mobile, coin des rues St Charles et Commune. Nlle-Orléans,

R. W. GILLESPIE, Agent-Général au Sud, Nlle-Orléans, Lne.
J. C. WALLER, Agent-Général du départ des passagers
14 fév—1an Mobile Ala.

CHEMINS DE FER

Chemin de Fer Pontchartrain.

Heures de départ, à partir du samedi 17 mai.

DE MILNEBURG. Départ.		DE LA VILLE. Départ.	
5:00	a. m.	5:30	a. m.
6:30	a. m.	7:00	a. m.
7:30	a. m.	8:00	a. m.
8:30	a. m.	9:30	a. m.
11:00	a. m.	11:30	a. m.
12:01	p. m.	1:00	p. m.
1:30	p. m.	2:00	p. m.
2:30	p. m.	2:30	p. m.
3:00	p. m.	3:00	p. m.
3:30	p. m.	3:30	p. m.
4:00	p. m.	4:00	p. m.
4:30	p. m.	4:30	p. m.
5:00	p. m.	5:00	p. m.
5:30	p. m.	5:30	p. m.
6:00	p. m.	6:00	p. m.
6:30	p. m.	6:30	p. m.
7:00	p. m.	7:00	p. m.
7:30	p. m.	7:30	p. m.
8:00	p. m.	8:00	p. m.
8:30	p. m.	8:30	p. m.
9:00	p. m.	9:30	p. m.
10:00	p. m.	10:30	p. m.

G. M. DUNN, Surintendant.
J. T. HARAHAN, Président.
17 mai—

Grande Route Jackson.

Illinois Central Railroad.

Convois à passagers, doubles tous les jours.

Départs.	Arrivées.
Express No 2..5.15 a. m.	Express No 1..7.00 a. m.
Express No 4..5.30 p. m.	Express No 3..10.45 a. m.

Excursion du Dimanche part..........7:30 a m
Excursion du Dimanche arrive.........8:20 p m

Le Standard Gauge, voie ferrée en acier à tous les points, Nord, Est et Ouest, faisant usage de chars dortoirs d'une extrémité à l'autre du chemin sans changement de voiture à Chicago, St. Louis, Memphis et Cincinnati.

Un seul changement d'ici à New-York et les villes de l'Est.

Bureau des billets, 22 rue du Camp, coin Commune.

MATT. KENNEDY, Agent des Billets.
WM. MURRAY, Agent Général des Passagers pour le Sud.
J. W. COLEMAN, Assist. Agent Gén. des Passagers.
11déc

Great Jackson Route.

Illinois Central R. R. Co.

Double daily Passenger trains.

Leave.	Arrive.
Express No 2..5:15 a.m.	Express No 1..7:00 a.m.
Express No 4..5:30 p.m.	Express No 3..10:45 a.m.

Sunday Excursion leaves..........7:30 a m
Sunday Excursion arrives..........8:20 p m

The Standard Gauge, Steel Rail Route to all points North, East and West, with Pullman Sleepers through without change to Chicago, St. Louis and Cincinnati, and but one change to New York and other Eastern cities.

Ticket office—22 Camp St., cor Common.

MATT. KENNEDY, Ticket Agent.
WM. MURRAY, Gen. Southern Pass. Agt.
J. W. COLEMAN, Asst. Gen. Pass. Agt.
12 déc—

Southern California Route.

The Texas and Pacific Railway, NOW OPEN FOR BUSINESS.

Is the direct line from NEW ORLEANS to NORTHERN, EASTERN, WESTERN AND CENTRAL TEXAS, and all points in Arizona, Old and New Mexico and CALIFORNIA.

Through express leaves daily at 7 a. m. from Jackson R. R. Depot.

Pullman Palace Sleeping cars on this train from Marshall to San Francisco.

For tickets or information apply at 47 St Charles street, corner of Gravier street, or depot foot of Terpsichore street.

A. S. GRAHAM, Ticket Agent.
B. W. McCULLOUGH, Ass't Gen. Passenger Agent, Marshall, Tex.
H. C. TOWNSEND, General Passenger Agent, St Louis, Mo
H. M. HOXIE, Third Vice President, St Louis, Mo.
2 avr—

Route du Sud pour la Californie

Le Chemin de Fer du Texas et du Pacifique EST MAINTENANT OUVERT AU COMMERCE.

C'EST la ligne directe de la NOUVELLE-ORLEANS au NORD, à l'EST, à l'OUEST et au CENTRE, du TEXAS, et à tous les points de l'Arizona, le Vieux et le Nouveau-Mexique et la Californie.

L'express direct part tous les jours à 7 a. m., de la gare du Jackson Railroad.

Des Chars dortoirs-Pullman sont attachés à ce train de Marshall à San Francisco.

Pour l'achat des billets ou des renseignements de toute nature, s'adresser au No 47 de la rue St-Charles, coin Gravier; ou à la gare à l'extrémité de la rue Terpsichore.

A. S. GRAHAM, Agent au Dépôt des Billets,
B. W. McCULLOUGH, Aide agent gén. des passagers, Marshall, Tex.
H. C. TOWNSEND, Agent Général au Dépôt des Passagers, St Louis, Mo.
H. M. HOXIE, 3e Vice-président, St Louis, Mo.
8 loot—

Ligne de la rivière Rouge et de la côte.

BUREAU, 46 RUE DU CAMP. (1er étage.)

CHAS. P. TRUSLOW, Président. M. N. WOOD, surintendant. CHAS. W. DROWN, Secrétaire.

BAYOU LAFOURCHE. Pour Laurel Vallée et tous les débarcadères intermédiaires. ASSOMPTION.

J. Charlet, Capitaine. Frank Bergeron, Commis.

Part tous les LUNDIS, à 5 heures P. M., et les VENDREDIS, à 12 M.

Côte Supérieure et Donaldsonville.

BELLE OF THE COAST,

J. Aucoin, Capitaine. Edw Nicolle, commis.

Part à midi, les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, descendant la Côte les autres jours.

Des commis se trouveront sur la Levée en tout temps pour recevoir le frêt pour tous les bateaux ci-dessus nommés. B. RIVET, Agent.

A partir de Laurel Valley, le steamer "Col. Hooker" prendra tout le frêt destiné à l'Assomption au delà de ce débarcadère.
20 janv—

QUEEN AND CRESCENT LINE.

New Orleans and North-eastern Railroad.

Ligne courte pour le fret et les voyageurs pour tous les points Au NORD et à L'EST et dans le NORD-OUEST.

Doubles trains-express solides par jour jusqu'à Chattanooga et Cincinnati.

	Départ de la Nlle-Orléans	Arrivée à Cincinnati
Express du matin	9:00 A. M.	5:35 P. M.
Malle-express du soir	8:30 P. M.	7:15 P. M.

Bureau pour contrats de fret et billets, 34 et 36 rue St-Charles.

R. H. GARRATT, Ticket Agent.
N. M. CARTER, Contracting Agent.
BARNARD BROWN, Gen'l Frt. and Pass Agt. N. O. and N. E. Nlle-Orléans, La.
T. S. WILLIAMS, Supt. N. O. and N. E. R. R. Nlle-Orléans, La.
E. P. WILSON, Gen'l Pass. Agent. H. COLLBRAN, Gen'l Frt. Agent.
22 janv—6m Queen and Crescent Line, Cincinnati, Ohio.

New Orleans and Mississippi Valley Railroad.

Trains on this road arrive and leave from the Jackson Passenger Depot as follows:

Leave daily at..........10:00 A. M.
Arrive daily at..........3:10 P. M.
Trains run north to Baton Rouge, 48 miles.

JOHN BRADLEY, Superintendent.
8déc—

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de la Vallée du Mississippi.

Les convois de ce chemin de fer arriveront et partiront, la gare à passagers du chemin de fer Jackson, comme suit:

Départ chaque jour..........10:00 A. M.
Arrivée chaque jour..........3:10 P. M.

Les convois du nord s'arrêtent à Baton Rouge à 48 milles de la ville.

JOHN BRADLEY, Surintendant.
8déc—

Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux No 3 1|2 rue Carondelet.

Quatorzième Etat Annuel.

Nouvelle-Orléans, ce 18 janvier 1884.

Conformément à sa Charte l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1883:

Primes sur risques de feu..........$499,634 93
Primes sur risques de mer..........98,191 53
Primes sur risques de rivière..........23,466 14
$621,292 60
A ajouter — Primes non acquises de 1882 acquises en 1883..........140,426 00
Total des primes..........$761,718 60
A déduire — Primes sur risques non terminés..........$158,474 00
Primes remboursées. 5,258 02 [illegible]
Primes nettes acquises..........$597,986 58
A ajouter—Intérêts et profits et pertes..........14,137 13
$612,123 71
Pertes payées sur les risques de feu......$263,759 05
de marine......46,308 83
de rivières......4,144 (2
Pertes non ajustées..........20,000 00
334,211 90
Réassurances..........106,410 33
Réfaction (Rebate)..........24,296 26
Commission d'Agences..........69,825 68
Dépenses d'Agences..........9,486 69
Taxes et Licences..........3,544 08
Dépenses de Bureau..........28,278 32
Dépenses casuelles..........3,781 53 579,834 99
Bénéfice net..........32,288 72
En moins — Dividende d'intérêts pour le 1er semestre de 1883, cinq pour cent, déclaré au 30 juin 1883..........15,000 00
Balance des Bénéfices..........$17,288 72

ACTIF.
200,000 Bons des Etats Unis 3 0|0, 70,000 Bons des Etats Unis 4 0|0..........$289,000 00
Argent en caisse..........35,991 31
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississipi..........15,000 00
Primes en voie de recouvrement..........54,162 37
Entre les mains d'agents aux Etats-Unis et en Europe..........37,053 67
Propriétés foncières..........1,500 00
Prêts sur hypothèques..........63,806 20
Effets à recevoir..........3,868 82
Actions..........3,840 00
Valeur de la balance du dépôt dans le New Orleans National Banking Association..........5,119 68
Meubles et installations de bureaux..........2,500 00
$532,091 75

PASSIF.
Capital payé en plein 300,000 00
Fonds de réserve...... 34,203 53
Dividendes non réclamés..........2,125 50
Pertes non réglées..........20,000 00
Primes sur risques non expirés..........159,474 00 514,803 03
Surplus..........$17,288 72

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

G. LANAUX, Président.
LEON SERÉ, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé devant moi, notaire, ce 18 janvier 1884.

G. LE GARDEUR, Jr., Notaire.

A une assemblée spéciale de la Direction tenue le 18 janvier 1884, il a été résolu de payer sur demande un dividende d'intérêt de CINQ pour cent (5 0|0) pour le second semestre de 1883 faisant DIX pour cent pour l'année sur le capital de l'Association.

LEON SERÉ, Secrétaire.

DIRECTEURS:
HENRY ABRAHAM, TH. BRIERRE,
PIERRE LANAUX, THOS. WILTZ,
HY. TREMOULET, DAN'L WENDLING,
E. W. HUNTINGTON, JOHN THIBAUT,
A. DENIS LANAUX, J. B. VINET,
A. LAMBERT, G. LANAUX,
20 jan—1m

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

Vingt-neuvième état annuel.

CONFORMÉMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1883, les primes non-échues de l'année précédente y comprises:

Risques de feu..........$248,848 79
Risques sur les mers..........22,023 70
Risques sur les rivières..........22,912 63
Total des primes..........$293,784 12
Moins les primes non-échues..........75,281 00
Primes nettes, échues le 31 mai 1883..........$218,503 12
Pertes payées:
Sur risques de feu......$56,827 02
Sur risques maritimes. 13,201 25
Sur risques de rivières. 4,495 50
Taxes et dépenses, moins l'intérêt..........26,164 16
Réassurances et primes remboursées..........16,100 26
..........$116,488 79
Profit..........$102,014 33

La Compagnie possède l'actif suivant:
Immeubles..........244,820 78
Actions de banques, chemins de fer et autres actions..........61,888 00
Billets garantis par hypothèque et nantissement..........149,330 00
Billets à recevoir..........61,098 58
Primes en voie de collection..........36,450 06
Actions du Vallette Dry Dock Co.. 11,362 50
Actions du New Orleans Waterworks Co..........19,600 00
Bons Consolidés de la Louisiane..........15,426 25
Mandats sur la ville (City Time)..........2,000 00
Jugement sur billets hypothécaires..........4,335 00
Argent en caisse..........82,579 62
$688,334 49

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

P. FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans. Signé et assermenté devant moi ce 11me jour de juin 1883.

JAMES FAHEY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue ce 11me jour de juin 1883, il a été résolu de déclarer, en plus du dividende intérêt de Dix pour cent déjà payé aux actionnaires, un nouveau dividende de VINGT-CINQ POUR CENT, sur les primes nettes participantes acquises durant l'année expirée le 31 mai 1883, payable le troisième LUNDI du mois de juillet prochain.

DIRECTEURS.
P. MASPERO, JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH, J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO, PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY, D. A. CHAFFRAIX,
S. W. TAYLOR, CHAS. LAFFITTE,
JOS. A. SHAKESPEAR.
11 ju—

EXPOSE

Du Fonds des dépenses judiciaires de la Paroisse d'Orléans pendant l'année expirée le 31 décembre 1883.

DEPARTEMENT DE L'EXECUTIF, Etat de la Louisiane.

CONFORMÉMENT aux dispositions de la loi No 136 de l'Assemblée Générale de l'Etat, approuvée le 10 août 1880, nous soussignés, Gouverneur de la Louisiane et Assistant Secrétaire d'Etat, après avoir examiné et connu les timbres judiciaires qui sont nécessaires pour mettre à exécution les dispositions de l'Acte précité et qui sont émis sous l'autorité de l'Article 145 de la Constitution de l'Etat et qui sont actuellement entre les mains de l'Agent Fiscal, de l'Auditeur des Comptes publics et du Trésorier de l'Etat, ainsi que le montant des timbres vendus, le produit de la vente, le montant mis en réserve, ainsi que le montant des dépenses faites et qui sont payables du Fonds des dépenses judiciaires de la paroisse d'Orléans en vertu des dispositions de la dite loi, nous avons établi, après examen et comparaison, l'état de situation suivant, que nous certifions correct et exact des livres de l'Auditeur et du Trésorier de l'Etat, à savoir:

Montant des timbres entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics, d'après l'exposé du 30 décembre 1882, trois cent trente-sept mille sept cent cinquante dollars..........$337,750 00

Montant des timbres reçus de M. J. Buckley, le contracteur, le 14 août 1883—

Cent mille timbres de cinquante sous chaque, cinquante mille dollars..........50,000 00

Cent mille timbres d'un dollar chaque, cent mille dollars..........100,000 00

Montant total des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur, le 31 décembre 1883, quatre cent quatre-vingt-sept mille sept cent cinquante dollars..........$487,750 00

Montant des timbres judiciaires retirés du Bureau de l'Auditeur par le Trésorier de l'Etat pendant l'année 1883, cent quatre-vingt-sept mille dollars..........187,000 00

Balance des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur, le 31 décembre 1883, trois cent mille sept cent cinquante dollars..........$300,750 00

Montant des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier, le 30 décembre 1882, cent cinquante-quatre mille deux cent cinquante dollars et soixante deux cents..........$154,[illegible]

Montant des timbres judiciaires reçus par le Trésorier de l'Etat, pendant l'année 1883, cent quatre-vingt-sept mille dollars..........187,000 00

Montant total des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier, pendant l'année 1883, trois cent quarante et un mille quatre cent cinquante-neuf dollars et soixante-deux cents..........$341,459 62

Montant des timbres judiciaires vendus par l'Agent Fiscal, jusqu'au 31 décembre 1883, quatre-vingt-six mille huit cent quatre-vingt-deux dollars et soixante-quinze cents..........$ 89,882 75

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Agent Fiscal, le 31 décembre 1883, deux cent quarante-six mille neuf cent soixante-dix dollars..........246,970 00

Montant des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier de l'Etat le 31 décembre 1883, dix mille six cent six dollars et quatre-vingt-sept cents..........$ 10,606 87

Montant total..........$341,459 62

Et nous certifions en outre, que l'Auditeur des Comptes Publics a émis des mandats contre le Fonds des Dépenses Judiciaires en paiement des montants suivants et en faveur des personnes ci-dessus mentionnées, jusqu'au 31 décembre 1883.

Honoraires dûs à l'Avocat de District de la paroisse d'Orléans, quatre mille cent quatre-vingt-quinze dollars..........$ 4,195 00

Articles de bureaux fournis aux différents officiers de la paroisse d'Orléans, y compris l'impression de timbres, quatre mille trois cent vingt-huit dollars et vingt-deux cents..........4,328 22

Pour le paiement des appointements dûs aux divers officiers et employés de la paroisse d'Orléans et qui sont payables du fonds susdit, cent six mille six cent soixante-dix-neuf dollars et quatre-vingt cents..........106,679 80

Montant total des déboursés jusqu'au 31 décembre 1883, cent quinze mille deux cent trois dollars et deux cents..........115,203 02

En foi de quoi nous avons apposé aux présentes nos signatures officielles accompagnées du sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, le deux janvier de l'année mil huit cent quatre-vingt-quatre.

S. D. McENERY, Gouverneur de la Louisiane.
OSCAR ARROYO, Assistant secrétaire d'Etat.

ASSURANCES.

Compagnies d'Assurances LIVERPOOL and LONDON and GLOBE

Bureaux, coin des rues Gravier et Carondelet.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS
J. F. SCHRODER, président,
NEWTON BUCKNER, PERRY NUGENT
RODOLPH WOESTE.

Cette Compagnie a été fondée en 1836, a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.

L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, le 30 juin 1882, est comme suit:

Actif..........$4,407,800 24
Passif..........2,670,383 49
Surplus..........$1,737,416 75

Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois d'Etat.

HENRY V. OGDEN, secrétaire-résident.
JULES P. ROUX, assistant-secrétaire résident
CLARENCE F. LOW, député-assistant secrétaire résident.
Nouvelle-Orléans, 12 novembre 1883—1an

Compagnie d'Assurances "TEUTONIA" DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Deuxième état de situation annuel.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:

PRIMES REÇUES durant l'année expirant le 31 décembre 1883.

Risques d'incendie..........$240,034 65
Risques maritimes..........48,109 93
Risques de rivières..........26,973 43
$315,118 00

A déduire:
Pertes sur l'incendie, payées..........$53,402 76
Pertes sur les mers, payées..........18,327 00
Pertes sur les rivières, payées..........13,974 00
Escomptes et commissions..........38,710 84
Réassurances..........38,631 72
Primes remboursées..........13,921 01
Agences et dépenses..........1,584 47
Taxes et licences..........11,585 30
Dépenses, moins l'intérêt..........1,675 32
Pertes non ajustées..........14,250 48 206,063 05
$109,054 95

Réserves pour les risques non échus, 31 décembre 1883..........$66,909 95
Dix pour cent intérêt sur le fonds capital et 5 pour cent sur les primes de participation nettes..........30,145 00
Versement au fonds de réserve..........5,000 00
Réserves pour les pertes non ajustées..........7,000 00
$109,054 95

ACTIF.
Comptant en caisse. $45,166 71
Bons des Etats-Unis 95,850 00
Bons consolidés de la ville..........43,125 00
Autres bons et actions..........19,230 00
Prêts sur hypothèques..........39,799 90
Bons à primes..........13,106 41
Prêts sur nantissement..........111,124 24
Primes en voie de perception..........35,751 53
Immeubles, 35 rue du Camp..........32,750 00
Meubles de bureau..........1,000 00
$436,903 88

PASSIF.
Capital-actions..........$250,000 00
Fonds de réserve..........60,000 00
Réserves pour des primes non échues..........66,909 95
Intérêt et dividende non payé..........1,098 45
Pertes non ajustées et non payées..........21,250 48
Intérêt et dividende dû en janvier 1884..........17,645 00
$436,903 88

Ce qui précède est une copie juste et correcte des livres de la Compagnie.

WM. B. SCHMIDT, Président.
F. RICKERT, Vice-Président.
ALBERT P. NOLL, Secrétaire.

Fait et signé sous serment, devant moi, notaire à la Nouvelle-Orléans, Lne, le 11me jour de janvier A. D. 1884.

ANDREW HERO, Jr., Notaire.

Le Bureau des Directeurs, à une réunion qui a eu lieu le 10me jour de janvier 1884, mettant de côté une réserve de $5,000, a résolu de déclarer un second intérêt semi-annuel de CINQ pour cent, faisant DIX pour cent par an sur le capital-action; et un dividende de CINQ pour cent aux actionnaires, en outre des QUINZE pour cent de réfaction déjà accordé sur leurs primes de participation pour l'année finissant le 31 décembre 1883, payable comptant sur demande.

—DIRECTEURS—
H. BUDDIG, J. H. KELLER,
J. B. CAMORS, C. H. MILLER,
M. FRANK, JOHN NELSON,
E. FRANK, FRANK RODERI,
R. FROTSCHER, J. E. RENGSTORFF,
F. FISHER, F. RICKERT,
H. R. GOGREVE, L. P. BOUQUETTE,
S. GUMBEL, A. G. RICKS,
A. J. GOMILA, WM. B. SCHMIDT,
GILBERT H. GREEN, H. SCHULTZE,
S. HYMAN, LOUIS SCHWARZ,
JULIUS KEIFFER, X. WEISSENBACH.
15 janv—1 m

Ligne de la rue Claiborne.

Station de départ, rue du Canal, pr. de la Levée. Parcours: De Canal à Claiborne, de Claiborne aux Champs Elysées et à la rue Urquhart, de la rue Urquhart à la station d'arrivée, Avenue Lafayette. Retour: De l'Avenue Lafayette à Bons Enfants, de Bons Enfants aux Champs Elysées et à Claiborne, de Claiborne (double voie) à la rue du Canal.

La rue Claiborne est la rue la plus large de la Nouvelle-Orléans et sera tôt ou tard une des plus belles avenues de la ville.

D'autres cars de cette ligne portant cette inscription "Canal and Common street," partent également du pied de la rue Canal, qu'ils suivent jusqu'à la rue des Remparts. Ils remontent ensuite cette dernière rue jusqu'à Commune, et Commune jusqu'à la station située entre Tonti et Rocheblave. Ils reviennent par Commune, Bassin et Canal.

Ligne de la rue Girod.

Station de départ: Rue du Canal près de la Levée. Parcours: Front à Girod, Girod à Liberty, Liberty à Poydras, Poydras à Claiborne, Claiborne à Commune, Commune à la station entre Rocheblave et Tonti. Retour: Commune, Claiborne, Claiborne à Perdido, Perdido à Carroll et Poydras, Poydras à [illegible]

ASSURANCES

Etat Annuel des affaires de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans,

Pour l'année expirant le 31 décembre 1883.

Primes incendie..........$644,118 83
Primes maritimes.. 227,403 48
Primes de rivières. 37,703 49—$909,225 80
Primes acquises pendant l'année 1882..........201,117 02
Total des primes..........$1,110,242 82
A déduire—
Réservé pour risques non échus.$216,697 92
Primes remboursées 88,840 82
Réassurances...... 167,917 84— 475,456 58
Primes acquises..........$634,686 24
A ajouter:
Intérêt sur placements..........$33,382 42
Sauvetage..........7,713 48— 41,095 90
Revenu net..........$675,982 14
A déduire—
Pertes par le feu...$332,155 56
Pertes maritimes... 107,175 30
Pertes de rivières.. 7,746 65
Total des pertes..$447,077 51
Réfaction, commissions, taxes, etc., dépenses..........213,556 33— 660,633 84
Profits nets..........$ 15,348 30
A ajouter—
Montant au crédit de profits et pertes après avoir payé aux actionnaires $50,000 de dividendes..........88,205 15
Total du surplus..........$103,553 45
A déduire—
Pertes ajustées, non payées et en litige..........58,438 46
Surplus net..........$45,114 99

ACTIF, VALEUR DU MARCHÉ AU 31 DECEMBRE 1883.
Argent en banque. $94,189 36
Bons 4 0|0 des Etats-Unis..........48,000 00
Bons du New Orleans Waterworks..........26,000 00
Bons New Orleans City Railroad Co..........27,500 00
Bons New Orleans Pacific Railway..........1,820 00
Bons Louisiana Ice Manufacturing Co..........4,000 00
[Acti]ons Levee Steam Cotton Press..........24,720 00
Bons Bataillon Washington Artillery..........500 00
Bons St Bernard Steam Engine..........100 00
Actions du New Orleans City Railroad Co..........1,500
Actions de la State National Bank..........700 0
Actions de la Valette Dry Dock Company..........4,000 00
Actions de l'Importers' Bonded Warehouse Co..........1,260 00
Actions du New Louisiana Jockey Club..........750 00
Propriété foncière de vil'..........63,581 00
Billets 1re hypothèque..........129,364 08
Prêts sur demande..........66,920 17
Billets garantis par nantissement..........10,000 00
Billets à recevoir en règlement de primes..........3 45
Primes en cours de collection..........110,149 44
Dû par agents et en voie de transmission..........916 65
Compte en suspens..........283 36
Dû par compagnies d'assurances pour réassurance..........8,839 07 —$839,440 58

PASSIF.
Capital..........$500,000 00
Réserve pour primes non acquises. 216,697 92
Réserve pour pertes non ajustées et non payées..........58,438 46
Dividendes non réclamés..........370 50
Dû à compagnies d'assurances pour réassurances..........14,818 71
Surplus net comme ci-dessus..........45,114 99—$839,440 58

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 11 janvier 1884.

JAS. FAHEY, Notaire.

Nous soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent avis qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié plus haut, est vraie et correcte.

A. SCHREIBER,
H. GALLY,
CHAS. LAFITTE.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 10 janvier 1884, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semestriel de cinq pour cent sur le fond capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.

Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1884.

DIRECTEURS.
JULES ALDIGE, H. GALLY,
THEO. BRIERRE, CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL, PIERRE POUTZ,
ANT. [CARRI]ÈRE, AD. SCHREIBER,
C. T. DUGA, CHAS. E. SCHMIDT,
[J.] FATJO, JULES TUYES.
21 jan—

[illegible] des Fair Grounds.

Station de départ: rue du C[illegible]. Parcours: (cars verts) [illegible] Esplanade, Dauphine jusqu'à [illegible] Dumaine jusqu'à Broad, Broad jusqu'à [illegible] de là à la station d'arrivée. [illegible] suivent la même route; seulement, au lieu de tourner dans la rue Broad, ils suivent la rue Dumaine jusqu'au Bayou St-Jean, longent les bords du Bayou jusqu'à la Grande Route St-Jean, d'où ils se rendent à la station d'arrivée, en passant devant la porte des Fair Grounds, qui fait face à la rue Sauvage.—Le retour s'opère par la Route Gentilly, la rue Broad, la rue St Pierre, et principalement par la rue des Ursulines jusqu'à la rue de Cent[illegible]

OPPRESSION Toux, Rhumes, ASTHMES NEVRALGIE Catarrhes.

La fumée étant ASPIRÉE, pénètre dans la poitrine, calme le système nerveux, facilite l'expectoration et favorise les fonctions des organes respiratoires.—Dans toutes les pharm. de France, 2 fr. la boîte—PARIS, vente en gros, J. ESPIC, 128, r St-Lazarre.—Exiger cette signature sur chaque cigarette.

PAPIER FAYARD et BLAYN

Contre les RHUMES, maladies de POITRINE, DOULEURS, RHUMATISMES, FOULURES, PLAIES, BRULURES, CORS, ŒILS DE PERDRIX. Dépôt central, rue St-Merri 30, à Paris: New Orleans, MM. Rivet & Cie Carrouché—et dans toutes les Pharmacies.

VIN DE Peptone Pepsique DE CHAPOTEAUT

MARQUE DE FABRIQUE

Pharmacien de 1re Classe, à Paris

Nourrir les malades, les convalescents sans fatigue pour l'estomac, tel est le problème résolu par ce délicieux aliment qui contient par verre à Bordeaux dix grammes de viande de bœuf entièrement digérée, assimilable et dépouillée des parties non digestibles. Il agit comme réparateur dans toutes les affections de l'estomac, du foie, des intestins, les digestions difficiles, le dégoût des aliments, l'anémie, l'épuisement causé par les tumeurs, les affections cancéreuses, la dysenterie, la fièvre, le diabète, et dans les cas où s'impose la nécessité de nourrir les malades, les phthisiques et de soutenir leurs forces par un aliment reconstituant que l'on demanderait en vain aux extraits et sucs de viande, aux bouillons concentrés, à la viande crue. Le Vin de Chapoteaut est le nutritif par excellence des vieillards et des enfants; il augmente la richesse du lait des nourrices.

Dépôt à Paris, 8, Rue Vivienne
ET PRINCIPALES PHARMACIES

MALADIES DE POITRINE GUÉRIES PAR LE SIROP D'HYPOPHOSPHITE de CHAUX de GRIMAULT et Cie, Pharmaciens à Paris

Ce Sirop, le plus anciennement connu, produit toujours les résultats les plus rapides et les plus satisfaisants. On trompe le public si on ne lui donne pas un Flacon ovale et un Sirop rosé avec la signature de GRIMAULT & Cie.

Il calme la Toux, fait disparaître les Sueurs nocturnes, guérit:
les Bronchites, la Consomption,
les Catarrhes, la Phthisie.
et arrête la Fièvre lente qui détruit les forces du malade.

Dépôt, 8, rue Vivienne, à Paris ET DANS TOUTES LES PHARMACIES.

Proclamation de Quarantaine

LANCÉE PAR SAMUEL DOUGLAS McENERY, Gouverneur de la Louisiane.

DEPARTEMENT DE L'EXECUTIF, ETAT DE LA LOUISIANE,

ATTENDU que la section 3049 des Statuts Révisés de l'Etat porte: "Que le Gouverneur lancera sa proclamation sur l'avis du Bureau de Santé, déclarant tout endroit infecté où il y aura raison de croire qu'une maladie pestilentielle, contagieuse ou infectieuse existe, fixant le nombre de jours de la détention à subir par les navires, leurs passagers, officiers, équipages et cargaisons, arrivant de cet ou de ces endroits.

Donc, conformément aux dispositions du susdit Statut et conformément à une résolution du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, adoptée à sa réunion du 14me jour d'avril A D 1884, j'ai cru devoir lancer cette présente, ma proclamation, établissant une quarantaine qui aura son effet à partir du 1er mai A D 1884, et dont les ordonnances seront comme suit, à savoir:

Tous les navires ainsi que leur équipages, leurs passagers et leurs cargaisons arrivant aux différentes stations de quarantaine de l'Etat des ports mexicains: Matamoros, Tampico, Tuxpan, Vera-Cruz et Minatitlan; du port de Colon; Amérique Centrale, de tous les ports de l'île de Cube, de Haïti, ou Saint-Domingue, de Porto Rico et de la Jamaïque; des ports brésiliens: Rio de Janeiro, Bahia et Pernambuco, ainsi que de tous les ports et villages contigus et adjacents et entre lesquels et lesdits ports des communications sans restrictions sont permises et aucune quarantaine rigide en vigueur, seront détenus DIX JOURS PLEINS, et les navires et leurs cargaisons subiront nettoyage et désinfection.

Tous les navires arrivant des Indes occidentales, des ports aux environs de l'isthme de Panama et des côtes de l'Amérique méridionale jusqu'au sud du Brésil seront soumis à telles inspection, désinfection et détention que déterminera le Bureau de Santé; dans les ports précités sont compris spécialement ceux des îles Barbades, de St Thomas, de la Martinique, de la Guadeloupe, de Trinidad de Colon, Carthagène, Baranquillo, La Guayra, Georgetown, Cayenne et Paramaribo et tous les endroits contigus et adjacents auxdits ports, et entre lesquels et les dits ports ou des communications sans restrictions sont permises et pas de quarantaine rigide en vigueur.

Les officiers aux différentes stations de quarantaine sont chargés de mettre rigoureusement en vigueur les prescriptions de cette proclamation, et toute violation des ordonnances et des lois de l'Etat sur ce sujet sera rigoureusement punie.

En foi de quoi, j'ai apposé ma signature et fait mettre le sceau de l'Etat de la Louisiane en la ville de Baton Rouge le 16me jour d'avril l'année de notre Seigneur, la mil huit cent quatre-vingt-quatrième et de l'Indépendance des Etats-Unis, la cent-huitième.

Par le Gouverneur, S. D. McENERY.
OSCAR ARROYO, Sous secrétaire d'Etat. 19 avril—10f

Compagnie d'Assurances du Croissant.

(CRESCENT INSURANCE)
67 et 69, rue du Camp, NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1850.

CAPITAL EN ARGENT..$600,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéance fixées de gré à gré, remises contre des risques d'incendie

W. R. LYMAN..........Président
CHAS. H. DOLSEN..........Vice-Président
CHAS. E. RICE..........Secrétaire

Directeurs:
Samuel H. Kennedy, Paul E. Mortimer,
Victor Meyer, Joseph Bowling,
W. B. Conger, S. Hernsheim,
George W. Sentell, Edward Nalle,
Alf. Moulton, J. J. Reiss,
Charles Newman, Louis Prados,
U. Marinoni, Harry L. Flash,
Lucien Dalery, A. H. Steward,
Charles H. Dolsen, Sigmund Katz,
Reuben G. Bush, N. D. Wallace,
John Calder, R. F. W. Bachman,
S. O. Coulon, Wm Garig,
W. A. Phelps, John D. Fisher,
M. Gillis, A. Rosenfeld,
Wm R. Lyman, C. K. David.

Voir nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas
15 Jul 1 an, v et e

ANT. CARRIERE
E. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires, No 139 rue Gravier.

Avances libérales sur consignations à nos amis Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux
10 mars

Maladies de la Peau, Engorgements, Ulcères Vices du Sang, Affections syphilitiques.

LES SEULES VÉRITABLES Dragées Dépuratives Iodurées du Dr GIBERT

constituent le plus agréable et le meilleur, le plus actif et le plus économique de tous les dépuratifs connus.

Exiger (ainsi que pour le Sirop) les Signatures en rouge: Gibert & Boutigny, et le Timbre bleu du Gouvernement Français.

Paris, Phie Boutigny, Dessauriers Sr, [illegible]

Consulat de France de la Nouvelle-Orléans

AVIS.

Direction Générale des Manufactures de l'Etat.

TABACS EXOTIQUES.

AVIS AU COMMERCE.

Il sera procédé, les jours ci-après à 2 heures et demie après-midi, au Ministère des Finances en séance publique, à l'adjudication sur soumission cachetées des fournitures suivantes:

Le jeudi 5 juin 1884.

1° Quatre millions de kilogrammes de tabacs en feuilles de "Maryland français" des récoltes de 1882 et 1883, conformes à quatre types sous les marques MS, MA, MB et MC, et divisés en quatre lots de un million de kilogrammes chacun.

2° Seize cent mille kilogrammes de tabacs en feuilles d'Ohio, des récoltes de 1882 et 1883, conformes à trois types, sous les marques OA, OB et OC, y divisés en deux lots de huit cent mille kilogrammes chacun.

Le vendredi 6 juin 1884.

1° Cinq millions neuf cent mille kilogrammes de tabacs en feuilles de Kentucky, des récoltes de 1882 et 1883 comprenant cinq millions six cent mille kilogrammes conformes à trois types, sous les marques KA 1, KB 1 et KC 1, et divisés en quatre lots de quatorze cent mille kilogrammes chacun et trois cent mille kilogrammes conformes à deux types, sous les marques KA 2, KB 2 et formant un seul lot.

2° Douze cent mille kilogrammes de tabacs en feuilles de Virginie, des récoltes de 1882 et 1883 conformes à trois types, sous les marques VA, VB et VC, et divisés en deux lots de six cent mille kilogrammes chacun.

Les soumissions cachetées seront déposées sur la table du Conseil supérieur des Tabacs, à chacun des jours indiqués et à l'ouverture de la séance, à 2 heures et demie de l'après midi.

Des exemplaires des cahiers des charges approuvés par M. le Ministre des Finances pour servir de base à chacune des adjudications, seront mis à la disposition du commerce dans les bureaux de l'Administration centrale des Tabacs, à Paris, dans ceux des Manufactures nationales de Paris (Gros-Caillou), du Havre, de Marseille et de Bordeaux, et à la Chancellerie des Consulats de France, à New York, Baltimore, Richmond et la Nouvelle-Orléans (Etats-Unis).

Les types en conformité desquels les livraisons devront être faites sont déposés à la Manufacture de Paris, quai d'Orsay, No 63, où le commerce pourra les voir tous les jours ouvrables, de 1 heure à 4 heures.

Paris, le 13 mars 1884.
Le Directeur Général,
REGNAULT.

Pour copie conforme:
Le Consul Général,
Chargé du Consulat:
Vicomte PAUL D'ABZAC.
25 avr—3f

Hémorroïdes! Hémorroïdes! GUÉRISON CERTAINE!

PLUS DE SOUFFRANCE

Le Dr. William a découvert un remède sûr pour les hémorroïdes aveugles, [illegible] saignantes, accompagnées de démangeaisons ulcéreuses. C'est un remède Indien appelé "Dr. William's Indian Ointment." Une seule boîte a guéri des cas chroniques de 25 ans de durée. Nul ne souffrira cinq minutes après avoir employé cet excellent remède. Les lotions et les opérations font plus de mal que de bien. L'onguent de William absorbe les tumeurs, diminue la démangeaison (surtout la nuit quand on est réchauffé dans le lit), agit comme cataplasme, soulage instantanément, et n'a été composé que pour les hémorroïdes, les démangeaisons des parties.

Lisez ce que [illegible] J. M. Coffinberry de Cleveland, dit du "Dr William's Indian Pile Ointment": "J'ai employé nombre de boîtes, et ça me plaît à déclarer que je n'ai jamais rien vu qui soulageât plus vite et plus sûrement que le Dr. William's Indian Ointment."

A vendre par toutes les pharmacies et expédié contre réception de $1.

F. F. SACHS & CO., G. E. FINLAY & CO., Agents en gros.
7 avril—1an—mar jeu dim

[illegible] du Canal, du City Park et du Lac.

Les wagons de cette ligne sont poussés par une légère locomotive et vont de [illegible] du Canal au Fort Espagnol, sur le Lac Pontchartrain: distance, environ sept milles. La voie est double d'un bout à l'autre, à l'exception de deux tronçons insignifiants. La station de départ est dans la rue du Bassin près de Canal. Les trains suivent la rue du Bassin jusqu'à la rue Bienville, la rue Bienville jusqu'à St-Patrick, St-Patrick jusqu'à la rive occidentale du Canal d'Orléans, à la jonction du Chemin de la Métairie et du Parc, [illegible] longent ensuite le Canal (côté ouest) jusqu'au Lac Pontchartrain.

Pour le retour ils suivent la même route jusqu'au Parc, et le reste du parcours se fait ainsi: Rue Barnadotte jusqu'à la rue Bienville, Bienville jusqu'à Claiborne, Claiborne jusqu'à Douane, Douane jusqu'à Bassin.

Ligne du Chemin du Bayou et du Marché Français.

La station de départ est la même que celle de "Levee and Barracks," rue de Canal, vis-à-vis la Douane. La même voie sert également aux deux lignes jusqu'à la rue de l'Esplanade où se trouve une voie double conduisant en ligne droite jusqu'au Pont du Bayou. Le retour s'opère par la même route, la voie du Bayou à la rue des Remparts étant commune à la ligne "Esplanade and Bayou Bridge" et à la ligne "Bayou and French Market."

Ligne des Fair Grounds et du Marché Français.

Station de départ: Levée près Dumaine. Parcours: Levée à Dumaine, Dumaine à Broad, Broad à la station de la rue Laharpe. Retour: Bayou à Broad, Broad à Ursulines, Ursulines au Marché Français.

Upper Magazine Line.

Station de départ: coin lower Magazine et Harmony. Les cars traversent la rue Magazine sur une double voie jusqu'à la rue St. Joseph.

Chemin de fer de Pontchartrain.

Ce chemin de fer est un des plus anciens de l'Amérique: il a été inauguré il y a environ 46 ans. La voie a cinq milles de longueur et se dirige en ligne droite du Mississipi au lac Pontchartrain.

FEUILLETON.

No. 22 Commencé le 23 avril.

Tante Aurélie

—PAR—

André Theuriet.

Suite.

Tandis qu'ils échangeaient ces paroles, le préfet ayant terminé sa harangue, cédait la place à Boisseller, et celui-ci, debout au milieu de l'estrade, tenant quelques feuillets dans sa main dégantée, entamait cet exorde cicéronien:

"Mes chers concitoyens,

De toutes les causes qui contribuent à faire régner des sentiments de fraternité et de concorde parmi les habitants de notre charmante et coquette cité, il n'en est pas dont l'influence soit plus considérable et plus féconde en résultats moraux que les fêtes pareilles à celle d'aujourd'hui......"

—Si je me suis trompée, poursuivait Mlle Fernande, je m'en félicite...... Je tiens beaucoup à conserver de vous une bonne opinion, et vous perdriez dans mon estime, si vous vous intéressiez à quelques unes de ces demoiselles fagotées comme des paquets...... Regardez-moi les têtes des indigènes, ne croirait-on pas assister à une noce de campagne?

—Vous êtes sévère pour vos compatriotes, mademoiselle...... Je vous assure qu'il y a ici de fort jolies personnes......

—Qui cela? les jardinières?.... Avec leurs figures rougeaudes qui font penser [illegible] et aux pivoines de leurs [illegible].... Oh bien, préférez-vous ces poissonnières là-bas, dont les robes exhalent une forte odeur de marée?... Et songer que nous allons être obligés de danser toute la soirée avec ce monde-là!...

—"Un rapprochement, continuait Boisseller, un rapprochement significatif s'est opéré entre les éléments de la population locale, entre la ville et les faubourgs. Vignerons et industriels, cultivateurs et commerçants, campagnards et citadins, tous pleins de cordialité les uns envers les autres, sont assis côte à côte, dans les murs de ce nouvel édifice, et tendent de plus en plus à s'unir, à se confondre."

—Je vous en prie, mademoiselle, reprenait Marcel en riant, si vous n'aimez pas Villotte, n'en dégoûtez pas ceux qui doivent y passer leur vie.... Songez que je compte m'y établir et probablement m'y marier....

—Allons donc, murmura-t-elle en riant sous son éventail, un garçon comme vous, condamné à Villotte à perpétuité! Vous plaisantez!... Vrai, je ne vous vois pas marié à une de ces saintes-nitouches de province, sans esprit et sans grâce, qui ne savent dire que "papa et maman" comme des poupées articulées.... Dut votre modestie en souffrir, vous valez mieux que ça!

En même temps, elle lui coulait un de ces regards à la fois hardis et câlins, caressants et malicieux qu'elle tenait de sa mère. Sa coquetterie naturelle s'était encore affinée pendant son séjour dans une ou deux pensions à la mode, où elle avait étudié à fond l'art de la flirtation. Marcel commençait à être singulièrement troublé par les chuchottements, les sourires et les œillades de cette jeune fille très savante pour son âge. Il était embarrassé pour répondre, et tandis qu'il restait silencieux, les phrases du discours de son père lui arrivaient par lambeaux:

"Et vous, industrieux habitants de nos faubourgs, vous qui êtes les pères nourriciers de la cité; autrefois, quand vous nous apportiez vos produits, vous étiez obligés d'attendre le consommateur sur la place publique, exposés aux intempéries des saisons, aux glaces de l'hiver ou aux flammes de l'été; maintenant vous pouvez vaquer en paix à vos transactions sous les galeries hospitalières de ce palais de l'agriculture et du commerce...."

—Tout à l'heure on dansera, disait Fernande à Marcel, et je serai forcée d'ouvrir le bal avec un boucher ou un jardinier quelconque, c'est dans le programme.... Mais je compte sur vous.... Ne me laissez pas trop longtemps dans les bras de ces robustes *pères nourriciers de la cité*.... Savez-vous valser?

—Mal.

—Eh bien, je vous donnerai une leçon.... A moins que cela ne vous déplaise de m'avoir pour maîtresse de danse!..

—J'en serai enchanté au contraire, protestait poliment Marcel.

—Je vais d'avance vous inscrire sur mon carnet, afin de pouvoir me soustraire aux invitations des gens ennuyeux.... Quand je tiendrai mon éventail de cette façon, ajouta-t-elle en posant l'éventail replié sur ses lèvres, cela signifiera que vous devez venir à mon secours.... Est-ce compris?

Nouvelle œillade doucement coulée vers Marcel, nouvel émoi du jeune homme qui se sentait malgré lui voluptueusement enveloppé par les cajoleries de sa séduisante partenaire.

—C'est convenu, murmura-t-il.

"Honneur, s'écriait Boisseller père en s'échauffant, honneur à tous ceux qui ont apporté leur pierre à l'édifice! Honneur et reconnaissance au gouvernement libéral de l'empereur qui nous a aidés de ses deniers; honneur à vous, monsieur le Préfet, qui nous avez assistés de votre haute et paternelle expérience; honneur à l'architecte, préparateur patient de ces multiples combinaisons dont le marché couvert est sorti victorieux. Grâce à vous tous, nous pouvons maintenant contempler notre œuvre dans les intéressants détails de sa merveilleuse distribution...."

En même temps, sur un signe majestueux de l'orateur, les rideaux de velours se séparant lentement, montraient aux yeux des invités la perspective des halles, décorées de drapeaux tricolores et d'écussons aux armes de la ville:—en haut, les galeries où flottaient des banderolles, et où les chanteurs de l'Orphéon entonnaient une cantate de circonstance; en bas, les comptoirs ornés de verdure et de plantes fleuries, où des marchandes en toilettes voyantes se tenaient chacune gravement à leur place de vente.—A ce coup de théâtre inattendu, l'enthousiasme des invités éclata, et de longs applaudissements retentirent sous les voûtes sonores. Le préfet profita d'un moment de silence relatif, et tirant de sa poche une petite boîte, attacha au nom de l'empereur sur la poitrine du triomphant Boisseller la croix de la Légion d'honneur, puis il donna l'accolade à l'adjoint.

Nouveaux applaudissements, nouvelles fanfares; après quoi le cortège se mit en marche pour visiter les diverses parties du marché.—Boisseller, tout en louchant sur son ruban rouge et sa croix émaillée, avait pris le bras de M. Herbillon et, marchant à côté du préfet, lui expliquait avec une fiévreuse loquacité les aménagements des stalles, l'emplacement réservé à la boucherie, à la poissonnerie, à la halle aux grains.—Derrière suivaient les fonctionnaires, puis la foule des invités; la longue procession, multicolore s'égrenait le long des compartiments, s'étalait dans les cours, plongeait dans les sous-sols, puis reparaissait le long des rampes de l'escalier principal et finalement s'éparpillait dans les salles du premier étage, tandis que la fanfare des pompiers reprenait pour la dixième fois "Partant pour la Syrie," et que les chanteurs de l'Orphéon braillaient de plus belle leur cantate dans les combles.

Quand on fut las de regarder, on songea au lunch. Les bouchers, les maraîchers, les poissonniers, les charcutiers s'établirent avec leurs familles, et eurent la satisfaction d'être servis une fois dans leur vie par les femmes des bourgeois auxquels ils détaillaient depuis des années leur marchandise au plus juste prix. Cette cérémonie renouvelée de l'antique, à laquelle le médecin attachait la plus grande importance, faillit un moment gâter le bel ordre de la fête. Les jardiniers des faubourgs, tous gens bien endentés, mangeaient ferme et buvaient d'autant; quelques-uns se grisèrent et devinrent bruyants, et les démocratiques agapes, chères à Boisseller, allaient dégénérer en discussions aigres, quand le préfet donna prudemment à l'orchestre l'ordre de jouer un quadrille.

On se précipita dans la salle de danse où les accords des violons et des cuivres couvrirent les propos mal sonnants des buveurs. Le bal fut ouvert par M. Herbillon donnant la main à Mme Garandel, la doyenne des revendeuses, tandis que la préfète invitait l'un des maraîchers du Pâquis, et que Marcel et Fernande, se faisaient vis-à-vis, ayant au bras, l'une un solide jardinier fleuriste, et l'autre une appétissante et accorte marchande de poisson. Quand le quadrille d'honneur fut terminé, chacun se retrouva libre de ses mouvements, et Marcel, fidèle à sa promesse, redevint le cavalier assidu de Mlle Herbillon. En dépit du programme de l'adjoint, le mélange des classes n'avait pas réussi à s'opérer. Dès le second quadrille, obéissant aux lois de la sélection, les gens du marché avaient trouvé plus amusant de danser entre eux; ils s'étaient mis à l'aise et sautaient en famille vers l'extrémité de la longue salle, tandis que les fils et filles de la bourgeoisie recomposaient des groupes homogènes où les danses étaient plus guindées et moins bruyantes.

Marcel et Fernande valsaient ensemble. Le jeune homme, un peu grisé par la musique et aussi par les yeux câlins et le sourire moqueur de Mlle Herbillon, trouvait à ce plaisir un attrait tout nouveau. Fernande était une excellente valseuse, et Marcel éprouvait une sorte de griserie à tourner lentement avec elle, sous la lumière des lustres, à serrer son bras contre la taille souple de la jeune fille et à se sentir comme enveloppé dans la traîne de sa robe, tandis que l'orchestre jouait l'air du *Bucio* ou la valse des *Roses*....

Le docteur Boisseller, assis auprès de Mme Clarisse Herbillon, partageait son attention entre son fils et le ruban rouge de sa décoration. De temps en temps la préfète lui désignait du bout de l'éventail les couples enlacés des valseurs, et tous deux avec un sourire indulgent suivaient Marcel et Fernande, qui tantôt s'arrêtaient pour reprendre haleine, tantôt reparaissaient légèrement, puis se confondaient dans la foule tourbillonnante des danseurs.

—Savez-vous que votre fils est très beau garçon? disait Mme Clarisse.

—Votre demoiselle est charmante, répliquait Boisseller, qui ne voulait pas être en reste d'amabilité.

—Oui, ils vont très bien ensemble.

Le plaisir que prenaient Marcel et Fernande à danser fréquemment l'un avec l'autre, n'était pas seulement remarqué par leurs parents; il faisait aussi le sujet des conversations de la galerie. Les dames mûres, assises en rang d'oignons sur les banquettes, et les vieilles filles condamnées à une éternelle *tapisserie*, épiaient plus ou moins charitablement les faits et gestes du jeune couple, et, les commentaient à mi-voix derrière leur éventail.

—Voici la quatrième fois que le fils Boisseller invite la petite préfète.

—Comprenez-vous que la mère laisse sa fille s'afficher de la sorte avec un jeune homme?

—Bah! elle a peut-être ses raisons pour cela.... M. Marcel est fils unique, les Boisseller sont riches, et tout préfet qu'il est, M. Herbillon n'a pas de dot à donner à sa fille.

—On prétendait que le jeune homme avait une passion pour Mlle Desrônis.

—Oh! ce n'était qu'une amourette.

—D'ailleurs les pères se détestent et Desrônis jetterait plutôt sa fille dans un couvent que de la donner au fils Boisseller.... Retenez ce que je vous dis: la préfète guigne Marcel pour Fernande.

—En ce cas je plains le jeune homme.... Il aura pour femme la plus effrénée coquette!...

A dix heures, on discutait le mariage de Fernande et de Marcel comme une chose possible; à onze heures, on affirmait que les jeunes gens étaient déjà fiancés, et à minuit, quand le bal tirait à sa fin, le bruit courait dans tous les groupes que l'affaire était conclue et que la date de sa publication était fixée......

Le lendemain matin vers dix heures, le docteur Boisseller entra majestueusement dans la chambre de son fils. Il avait déjà revêtu sa redingote, afin de pouvoir juger plus tôt l'effet produit par le bout de ruban rouge qui fleurissait maintenant sa boutonnière. On eût dit qu'il avait pris du corps depuis sa promotion à la Légion d'honneur, et sa figure élargie semblait conserver encore un reflet des gloires de la veille. Il s'avança lentement vers le jeune homme qui achevait sa toilette.

—Eh bien, Marcel, dit-il, tu as fait la grasse matinée?

Ma foi oui, j'ai même la tête un peu lourde.

—Voilà les jeunes gens d'aujourd'hui! s'exclama dédaigneusement Boisseller, une nuit blanche suffit à les mettre sur le flanc.... Enfin tu t'es amusé?

—Beaucoup..... j'en suis presque honteux.

—Pourquoi?....repartit sentencieusement le docteur, il n'y a pas à être honteux d'apporter au plaisir le même entrain qu'au travail. "*Age quod agis*," disaient les anciens, "fais bien tout ce que tu fais...." Il me semble, mon garçon, que tu trouvais mademoiselle Herbillon fort de ton goût?

—Elle est très jolie, en effet.... Mais, ajouta Marcel, qui était maintenant tout à fait dégrisé, rassure-toi, je n'y pense déjà plus.

—Et pourquoi n'y penserais-tu pas? se récria vivement Boisseller, sa position n'est pas tellement supérieure à la tienne que tu ne puisses songer à l'épouser.... Les Boisseller valent bien les Herbillon.

—Je suis parfaitement de ton avis, aussi n'est-ce pas là ce qui m'empêche de penser à Mlle Fernande.

—N'as-tu pas envie de te marier?

—Je n'en sais rien, répondit nettement Marcel, mais ce que je sais bien c'est que Mlle Herbillon n'est pas faite pour moi, ni moi pour elle.

—Peste, tu es difficile!

—Possible, mais je n'ai nulle envie de l'épouser....

Tout en parlant Marcel s'était rapproché de la fenêtre entr'ouverte et il regardait mélancoliquement, de l'autre côté de la rue, la croisée de l'ancienne chambre de Camille. Ses yeux avaient une expression contrite, comme s'ils eussent supplié les vitres de la petite chambre où jadis Camille venait appuyer son front, de lui pardonner la courte folie de la soirée précédente.—Boisseller qui examinait son fils à la dérobée, surprit la direction de ce regard et fronça le sourcil. Il garda néanmoins le silence et se mit à marcher lentement à travers la pièce.

—Je vois ce que c'est, songeait-il en tortillant sa barbe, il est encore féru de cette petite Desrônis....Soyons prudent et ne brusquons pas les choses.... Si je heurte de front sa lubie, il est capable de s'y entêter davantage et de donner à cette amourette l'importance d'une passion sérieuse.—Il fit volte-face et revint tranquillement près de Marcel.

—Mon cher ami, lui dit-il, loin de moi la pensée de violenter tes goûts...Je ne suis pas de ces pères qui veulent imposer à leurs fils, leur manière de voir....Seulement je ne te cacherai pas que ta répulsion pour ce projet me contrarie fort.... L'idée de ce mariage souriait au préfet et à sa femme; je ne leur avais pas caché que je le verrais moi-même avec plaisir ....Ton refus d'entrer dans nos vues peut me brouiller avec la préfecture.

—Ce sera fâcheux......mais enfin toi, le chef du parti libéral à Villotte, pourquoi tiens-tu à être en aussi bons termes avec le préfet?

—Belle question! s'écria Boisseller en haussant les épaules; d'abord tu oublies que le gouvernement vient de me décorer ......Il est bien certain que si cette croix devait enchaîner mon indépendance je la rejetterais loin de moi comme un hochet déshonorant. Mais enfin ce n'est pas au lendemain du jour où Herbillon a obtenu pour moi cette distinction, que je puis tourner le dos à la préfecture......

En outre, dans l'intérêt même des réformes que je médite, il est nécessaire que j'entretienne des relations courtoises avec le représentant du gouvernement établi......J'avais de grands projets qui tomberont forcément à l'eau, si je viens à me heurter contre le mauvais vouloir du préfet....Je me verrai dans l'impossibilité de tenir mes engagements, et ma réélection en sera certainement compromise ......Voilà, continua le docteur d'un air navré, pourquoi ton refus,—que je ne discute pas,—me déconcerte et me chagrine profondément.

—Je suis désolé, répondit Marcel, mais je ne puis vraiment pas me marier pour satisfaire les exigences de tes électeurs. S'il y a cependant un autre moyen de te tirer d'embarras, dispose de moi, je me mets tout entier à ta discrétion....

—Mon Dieu, reprit le docteur d'un ton bonhomme, je ne te demande qu'une chose.... Garde ta liberté, mais ne te prononce pas encore ouvertement; si l'on parle devant toi de ce projet de mariage, laisse causer les gens et ne dis ni oui ni non.

—Permets, objecta honnêtement Marcel, et si on interprète mon silence comme un acquiescement?.... Bien que les Herbillon me soient indifférents, je ne tiens pas à les leurrer.

—Qui te parle de les leurrer?.... Tu gardes le silence, voilà tout..... Il arrive à chaque instant, dans nos petites villes, qu'on bâtit des mariages en l'air, sans que les intéressés sachent seulement de quoi il s'agit...... Laisse tourner les langues, et ne crie pas sur les toits que tu ne veux pas de Mlle Herbillon....Ça n'est pas bien difficile, et de cette façon tu me donnes le temps de dénouer les choses en douceur, sans me brouiller avec la préfecture...... Est-ce entendu?

—Soit, mais à la condition que tu te tiendras comme moi sur la réserve et que tu ne t'engageras pas plus avant avec les Herbillon.

—Parbleu! dit Boisseller en ouvrant la porte et en prenant congé de son fils, quel rôle crois-tu donc que je veuille jouer?.... N'aie seulement l'air de te douter de rien et pour le reste, dors sur tes deux oreilles.

(*A continuer.*)

Quoi qu'en dise le bon La Fontaine, la fortune ne va que bien rarement chercher les gens au lit. Et c'est le plus souvent dans la rue qu'on a la chance de trouver le mot attendu vainement à domicile.

Hier, nous rencontrons l'ami X...., tout essoufflé.

X.... est un excellent garçon, mais un original qui ne fait rien comme les autres.

—Où courez-vous ainsi? lui demandons-nous.

—Ah! je suis très pressé, en effet; je vais faire une visite à mon médecin, qui est malade.

Deux amusantes enseignes cueillies à Paris: l'une rue Rameau et l'autre au boulevard Saint-Germain:

"Polydore, entrepreneur de fumisterie fournisseur de la chambre des députés."

"Craquellin, emballeur des ministres."